



Berlin Eco

NUMERO 21

© DG Trésor

12 novembre 2019

ACTUALITE ECONOMIQUE

CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

« Afin de mettre fin au *statu quo* », le ministre des Finances, O. Scholz, a fait officiellement des [propositions pour l'achèvement de l'union bancaire](#) : elles visent à une supervision et gestion de crise sur le modèle du FDIC américain « pour toutes les banques indépendamment de leur taille et de leur caractère systémique », à poursuivre la réduction des risques dans les bilans bancaires, à mettre en place « un système de réassurance européenne de garantie des dépôts » et à éviter les arbitrages compétitifs par l'instauration en particulier d'une assiette commune pour le calcul de l'impôt sur les sociétés (ACCIS).

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Dans son [rapport annuel 2019](#), le Conseil des experts économiques annonce une croissance du PIB allemand de 0,5% (-0,3 point par rapport à l'estimation de mars 2019) pour cette année et de 0,9% (0,5% sans effet calendaire) pour 2020. Les experts s'attendent à une normalisation progressive de la conjoncture allemande en 2020. Si un programme conjoncturel n'est pas jugé nécessaire, une stratégie d'investissement de long-terme dans l'infrastructure et l'innovation est préconisée. L'accent est mis sur les grands défis structurels que la politique économique allemande doit aborder, mais aussi sur l'urgence de remédier à la faible progression de la productivité. Face à ces enjeux, le comité évoque la possibilité d'exploiter davantage les marges autorisées par le frein à la dette de l'Etat fédéral, sans pour autant remettre en question les règles budgétaires constitutionnelles.

La Commission européenne a publié ses [projections macroéconomiques d'automne](#) et table sur une croissance du PIB allemand de 0,4% en 2019 et de 1,0% en 2020. L'accent est mis sur un ralentissement plus fort que prévu de la demande extérieure et sur la faiblesse des investissements. Le marché du travail continuerait en revanche de porter la demande domestique.

D'après Destatis, la [production du secteur productif](#) (secteurs minier, énergétique, manufacturier et de la construction) a chuté de 0,6% en septembre 2019 par rapport au mois précédent et de 4,3% en comparaison annuelle, tandis que le nombre de [nouvelles commandes dans le secteur manufacturier](#) a progressé de 1,3% (-5,4% en comparaison annuelle). L'Office fédéral statistique annonce également une progression de 1,5% des [exportations](#) en septembre 2019 par rapport au mois précédent et de 4,6% en comparaison annuelle, tandis que les importations ont crû de 1,3% sur la même période et de 2,3% en comparaison annuelle. De janvier à septembre, les exportations ont progressé de 9 Md€ et les importations de 16 Md€ par rapport à la même période en 2018 ; l'excédent courant a reculé de 6,6 Md€.

POLITIQUE BUDGETAIRE

La commission en charge d'estimer les recettes fiscales (*Arbeitskreis Steuerschätzung*) a publié ses [résultats pour les années 2019 à 2024](#). Par rapport à l'estimation de printemps, les recettes fiscales



ont été revues à la hausse à quasiment tous les niveaux pour 2019 (+4,0 Md€ pour le Bund, +0,9 Md€ pour les Länder, +0,1 Md€ pour les communes, -2,3 Md€ pour l'UE, +2,6 Md€ au total). Les recettes continueraient ensuite de croître jusqu'en 2024, mais à un rythme plus modéré. En somme, les recettes fiscales totales (toutes APU) devraient atteindre 935,0 Md€ en 2024, soit une progression de 17% par rapport à 2019.

POLITIQUES SOCIALES

Le [Conseil des Sages](#) salue la robustesse du **marché du travail** face à la dégradation conjoncturelle, mais relève plusieurs « signes d'affaiblissement ». Il prévoit un ralentissement de la progression de l'emploi en 2020 (+0,3 % après +0,8 % en 2019) et un taux de chômage (définition ILO) stable à 3,2 %. La progression des salaires négociés (horaires) faiblirait (+2,3 % en 2020 après +2,7 % en 2019, contre +2,9 % en 2018). Le conseil réfléchit à plusieurs pistes pour améliorer le revenu marginal des personnes percevant l'aide sociale (dite *Hartz IV*, c'est le cas d'un chômeur ou d'un ménage à bas salaire) et ainsi créer des incitations à l'emploi. L'analyse sur l'évolution des inégalités des revenus et les recommandations politiques ne fait pas consensus au sein du conseil.

La [Cour constitutionnelle fédérale](#) a rendu un jugement le 5 novembre 2019 qui restreint le recours aux sanctions prononcées par les agences d'emploi vis-à-vis de **chômeurs** bénéficiaires de l'aide sociale (*Arbeitslosengeld II*, dite aussi « *Hartz IV* »). Si la Cour ne remet pas en question la possibilité de réduire provisoirement la prestation sociale allouée de 30%, elle juge néanmoins que des sanctions conduisant à une baisse de plus de 30% du niveau annuel de la prestation sont contraires à la constitution.

La [coalition](#) gouvernementale s'est mise d'accord sur l'introduction d'une « **retraite de base** » qui serait versée aux personnes ayant travaillé au moins 35 ans (avec une prise en compte des périodes de congés allouées au titre de l'éducation des enfants ou de soins à des proches en situation de dépendance). Pour éviter le phénomène de pauvreté cachée, la retraite de base serait versée automatiquement sans que les retraités aient à en faire la demande ou à justifier de « leurs besoins » lors d'une procédure détaillée faisant état de leur situation patrimoniale. La retraite de base sera soumise néanmoins à conditions de revenus et mise en œuvre dans le cadre d'un échange automatisé de données entre les services fiscaux et les caisses de retraites.

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

La fédération des banques privées allemandes (*BdB*) se prononce en faveur de la création d'un « [euro numérique programmable](#) » afin de concurrencer l'éventuelle introduction de monnaies numériques privées. Elle préconise pour ceci de créer une plateforme de paiement européenne unique.

BANQUES ET ASSURANCES

Deutsche Bank enregistre une perte avant impôts de 687 M€ au 3^{ème} trimestre (+353 M€ dans la banque principale et -1040 M€ dans la structure interne de défaisance), ce qui porte le résultat des neuf premiers mois de l'année à -1,3 Md€ (contre +1,7 Md€ sur la même période l'an passé). La Commission européenne a approuvé la [cession des activités de courtage à BNP Paribas](#). Par ailleurs, la Cour de justice fédérale a définitivement acquitté les anciens dirigeants de **Deutsche Bank**, MM. Breuer, Ackermann et Fitschen accusés d'avoir, en 2002, provoqué la faillite du groupe médiatique Kirch.

Malgré un bon 3^{ème} trimestre dû en partie à la vente d'ebase (cf. BE n°15), **Commerzbank** [revoit sa prévision annuelle à la baisse](#). Elle ne table plus sur un résultat net légèrement supérieur à celui de 2018



(865 M€) en raison de la dégradation globale de la conjoncture, des taux d'intérêt bas et d'impôts qui devraient être élevés au 4^{ème} trimestre.

Selon la presse allemande, la Commission européenne accepterait que les Landesbanken et les caisses d'épargne capitalisent **NordLB** à hauteur de 3,6 Md€ (cf. BE 2 et 6/2019). La décision officielle devrait être rendue fin novembre / début décembre.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et
Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 12 novembre 2019